

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 15 juin 2018	N° 2018-324

Convocation du 8 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 15 juin 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain JUPPE à M. Patrick BOBET
Mme Dominique IRIART à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Alain TURBY à Mme Anne-Lise JACQUET
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean-François EGRON
Mme Emmanuelle AJON à M. Thierry TRIJOLET
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Nicolas BRUGERE à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphan DELAUX à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Brigitte COLLET
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Thierry MILLET à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Gladys THIEBAULT à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

Monsieur François JAY.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Maribel BERNARD à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Vincent FELTESSE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 12h00
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h00
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 11h30
M. Michel POIGNONEC à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h55
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 11h00
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 12h00
M. Alain SYLVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 15 juin 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale RH et administration générale Direction pilotage emploi et dialogue social	N° 2018-324

Adaptation de l'organisation de la Direction des relations internationales - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

En matière de relations internationales, Bordeaux a l'ambition d'être un acteur majeur : la Direction des relations internationales gère désormais 23 jumelages et partenariats, répartis sur l'ensemble du globe : en Europe (Bristol, Bilbao, Cracovie, Madrid, Munich, Porto, Riga), dans le voisinage direct de l'Europe (Saint-Petersbourg, Bakou), dans la zone méditerranéenne (Ashdod, Casablanca, Oran, Ramallah), en Afrique subsaharienne (Bamako, Douala, Ouagadougou), en Asie (Fukuoka au Japon, Hyderabad en Inde, Wuhan en Chine), en Amérique du Nord (Los Angeles, Québec) et en Amérique latine (León au Mexique, Lima au Pérou).

Mais cette action internationale, qui contribue pleinement à l'attractivité du territoire est actuellement peu connue. Elle ne met pas suffisamment en valeur l'ingénierie de projets développée au sein du service, ni sa capacité à accompagner les services techniques de la Métropole dans leur projection internationale ou leur recherche de partenaires. Il serait donc utile de renforcer le volet communication et relations avec les partenaires de la société civile, afin de mieux partager les résultats de cette coopération internationale multiforme et de mieux les associer aux actions qui sont menées tant sur le territoire métropolitain que dans les différentes collectivités territoriales partenaires.

Bien que multiforme, notre coopération à l'international est aujourd'hui articulée en priorité autour de la promotion de l'expérience menée sur le territoire visant à créer une ville durable, moins consommatrice d'énergie (et d'énergies fossiles en particulier), plus inclusive, plus accessible, plus entreprenante, plus verte. Cette question du développement durable pourrait être l'axe moteur de notre action à l'international, qui permettrait d'identifier Bordeaux et son territoire comme un acteur majeur de la transition énergétique. Le succès de l'appel de Bordeaux à la veille de la COP21, celui des assises européennes de la transition énergétique ou du salon des immeubles bois de moyenne et grande hauteur Woodrise, illustrent la place que la ville, la métropole et son écosystème peuvent prendre sur ce sujet. Cela suppose une meilleure coordination avec l'ensemble des services métropolitains impliqués dans ces questions (développement durable, attractivité économique, mobilité, smart city, aménagement urbain, etc.), mais aussi avec les acteurs locaux (Urbaquitaine) ou nationaux (Vivapolis) qui portent la promotion du savoir-faire français à l'étranger et reconnaissent en Bordeaux une parfaite vitrine. Cela suppose également de se positionner envers les initiatives internationales relevant de ce domaine : capitale verte européenne, C40 (initiative de l'ancien Maire de New-York, Michael Bloomberg), etc.

Cette nouvelle organisation se traduit dans l'organigramme de la manière suivante :

Sous la responsabilité d'un directeur, la direction s'articule autour de deux missions prenant en compte l'héritage des deux services d'origine et intégrant les compétences des agents :

- une consacrée aux coopérations décentralisées et à la francophonie,
- l'autre consacrée à l'Europe et aux coopérations internationales.

Deux postes de chargés de mission transversale sont directement rattachés au directeur. L'un sera consacré à la ville durable, l'autre centré sur les partenariats avec les acteurs du territoire et les actions de communication à mener avec les directions compétentes de la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole.

Les autres chargés de mission, quant à eux auront pour mission de piloter les partenariats et jumelages existants (montage de projets, missions et délégations), en suivant étroitement l'actualité de ces partenaires ainsi que celle de la zone géographique dont ils ont la charge, dans l'esprit d'apporter un service de veille et d'information aux élus et aux directions techniques.

Un rédacteur unique appuie l'ensemble de l'équipe pour les projets relevant prioritairement des secteurs de l'éducation, de l'action sociale, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'arrêté du Président n°2016/2226 en date du 20 décembre 2016 arrêtant l'organisation générale des services,

VU l'avis émis par le comité technique du 3 mai 2018,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU' afin d'assurer les missions qui lui sont confiées, il est nécessaire d'adapter l'organisation de la direction des relations internationales.

DECIDE

Article unique : d'adopter la nouvelle organisation de la direction des relations internationales

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

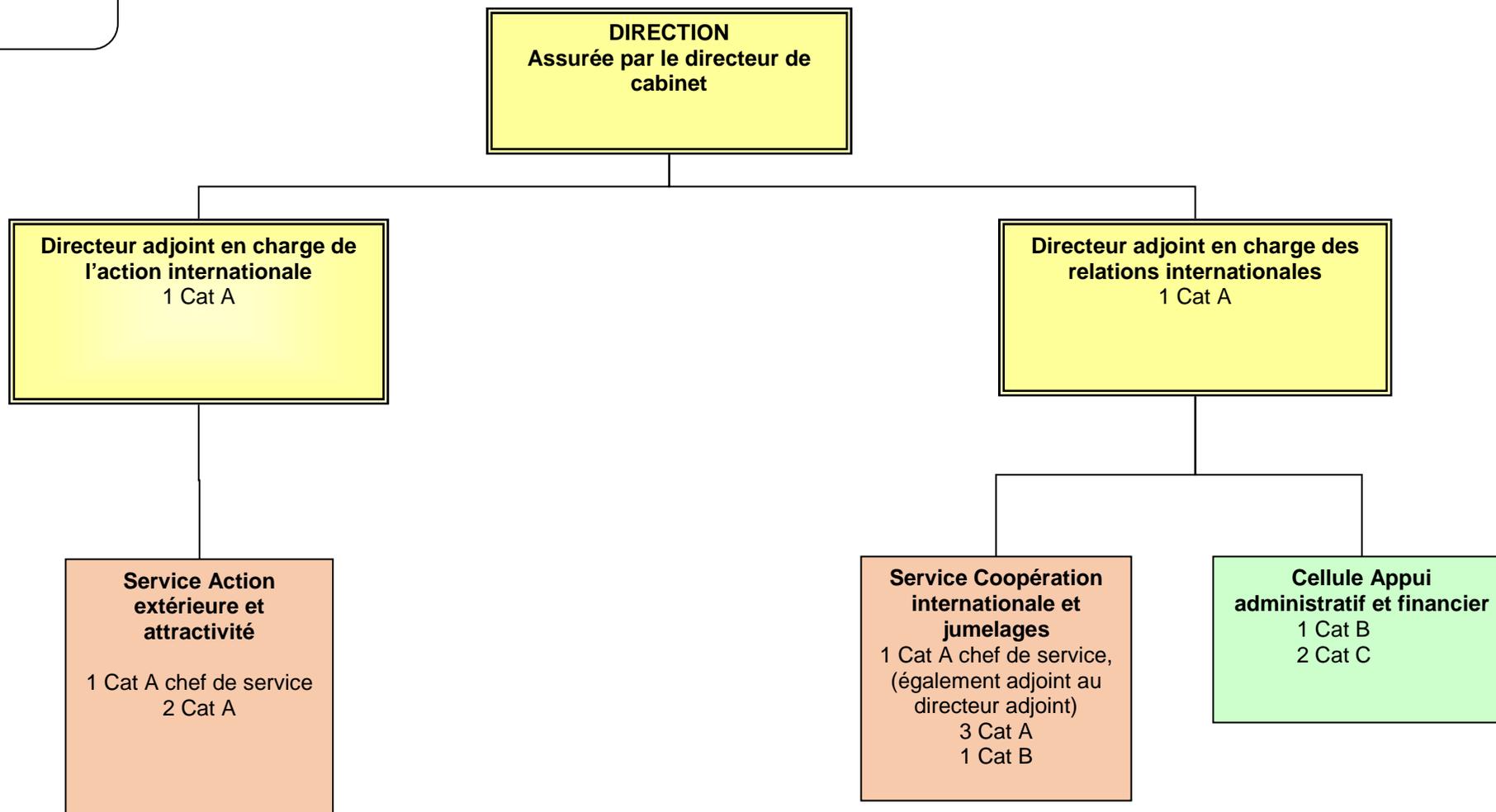
Abstention : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 15 juin 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 JUILLET 2018	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 3 JUILLET 2018	
	Monsieur Jean-François EGRON

Effectif : 13
Cat A : 9
Cat B : 2
Cat C : 2

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES



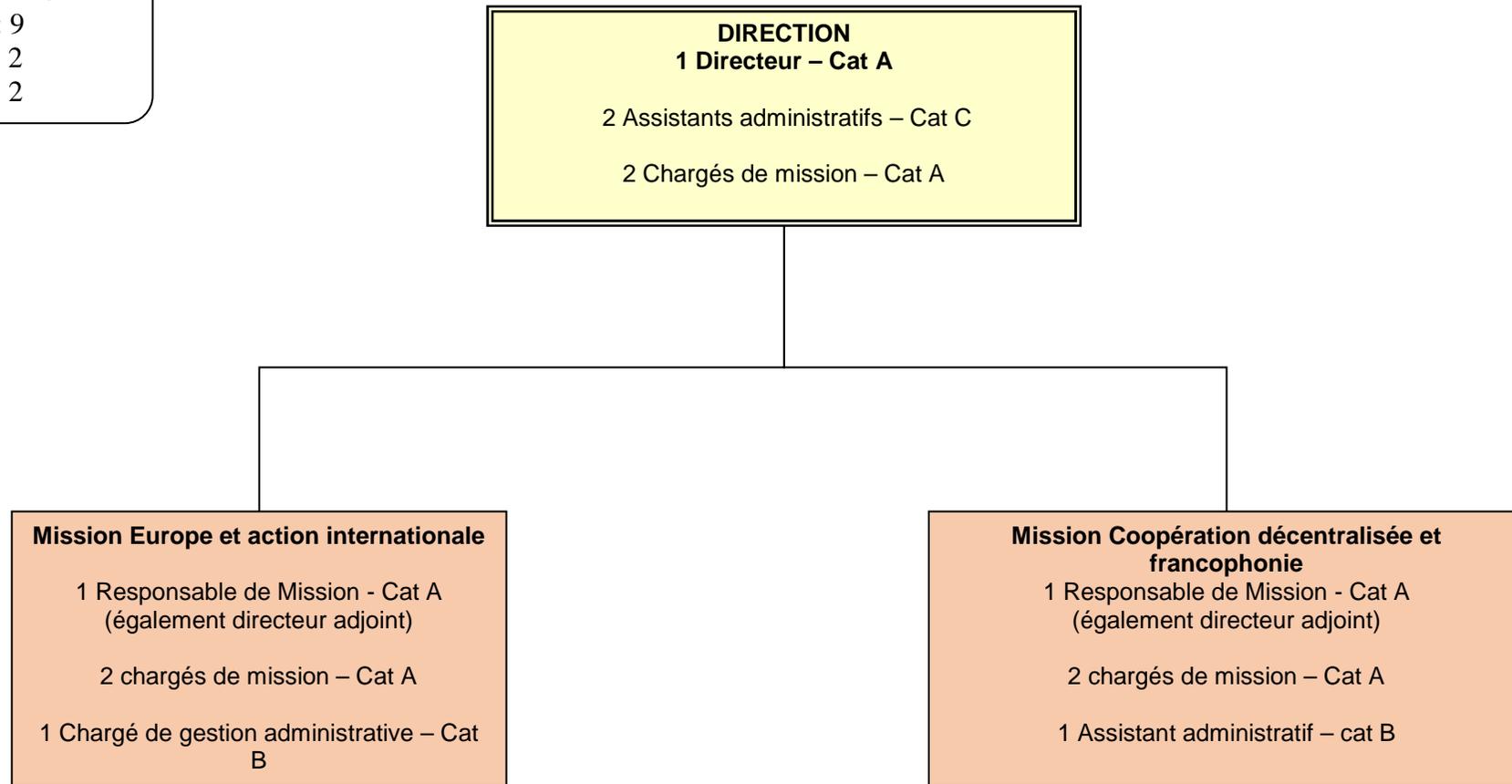
NB : Mise à disposition d'un agent de la ville de Mérignac à raison d'1 jour par semaine : non comptabilisé à l'effectif voté

Comité technique du 3 mai 2018 – Ancien organigramme

Légende : Rouge : création de poste – Bleu : redéploiement ou transformation de poste

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Effectif : 13
Cat A : 9
Cat B : 2
Cat C : 2



NB : Mise à disposition d'un agent de la ville de Mérignac à raison d'1 jour par semaine : non comptabilisé à l'effectif voté

Comité technique du 3 mai 2018 – Nouvel organigramme

Légende : Rouge : création de poste – Bleu : redéploiement ou transformation de poste

Comité technique du 3 mai 2018 – Nouvel organigramme

Légende : Rouge : création de poste – Bleu : redéploiement ou transformation de poste